

AMEN TRESOR SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers intermédiaires arrêtés au 31 Mars 2019

1. Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société «**AMEN TRESOR SICAV**» au 31 Mars 2019 ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

2. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie.

Responsabilité de l'auditeur

3. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

4. Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité".

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

5. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joint ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société «**AMEN TRESOR SICAV**» au 31 Mars 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation post opinion

Nous attirons l'attention sur :

- La note 2.2 «Evaluation des placements» des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société «**AMEN TRESOR SICAV** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- La note 3.1 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations « Servicom 2016 » ainsi que les intérêts s'y rattachant, et ce suite aux difficultés par lesquelles passent le groupe. L'issue de cette affaire ainsi que le traitement comptable à retenir pour ces obligations, ne sont pas encore fixés par les instances habilitées.

Vérifications spécifiques

6. Nous avons constaté qu'au 31 Mars 2019 la société « **AMEN TRESOR SICAV** » n'a pas respecté les dispositions l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents . Cet article stipule que les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 20% de leurs actifs en liquidités et quasi liquidités

7. Nous avons constaté qu'au 31 Mars 2019 la société « **AMEN TRESOR SICAV** » n'a pas respecté les dispositions de l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Cet article stipule que les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 10% de leurs actifs en titres émis ou garantis par un même émetteur.

Tunis, le 30 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes :

G S AUDIT & ADVISORY

Ghazi HANTOUS

BILAN
AU 31/03/2019
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au</u> 31/03/2019	<u>Au</u> 31/03/2018	<u>Au</u> 31/12/2018
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		35 295 534	43 234 184	38 181 784
a-Actions et valeurs assimilées	3-1	698 051	2 794 704	2 537 472
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	34 597 483	40 439 480	35 644 312
c-Titres donnés en pension		0	0	0
d-Autres valeurs		0	0	0
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		10 551 922	12 639 575	12 672 371
a-Placements monétaires	3-2	998 595	1 545 273	1 488 247
b-Disponibilités	3-3	9 553 327	11 094 302	11 184 124
AC3-CREANCE D'EXPLOITATION		0	0	0
AC4-AUTRES ACTIFS	3-4	7 418	7 114	8 754
TOTAL ACTIF		45 854 874	55 880 873	50 862 909
<u>PASSIF</u>				
PA1-Dettes sur opérations de pension livrées		0	0	0
PA2-OPERATEURS CREDITEURS	3-5	71 879	76 379	74 730
PA3-AUTRS CREDITEURS DIVERS	3-6	39 875	29 279	44 727
TOTAL PASSIF		111 754	105 658	119 457
<u>ACTIF NET</u>				
CP1-CAPITAL	3-7	43 040 958	52 819 268	48 337 254
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES	3-8	2 702 162	2 955 947	2 406 198
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		2 140 852	2 365 427	172
b-Sommes distribuables de la période		561 310	590 520	2 406 026
ACTIF NET		45 743 120	55 775 215	50 743 452
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		45 854 874	55 880 873	50 862 909

ETAT DE RESULTAT
AU 31/03/2019
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Rubrique	NOTE	Du	Du	Du
		01/01/2019	01/01/2018	01/01/2018
		Au	Au	Au
		31/03/2019	31/03/2018	31/12/2018
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	3-1	510 497	557 382	2 476 896
a-Dividendes		0	0	227 406
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		510 497	557 382	2 249 490
c-Revenus des autres valeurs		0	0	0
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-2	233 618	178 740	888 450
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		744 115	736 122	3 365 346
CH 1-Intérêts des mises en pension		0	0	0
CH 2-Charges de gestion des placements	3-9	-88 348	-101 529	-414 574
REVENU NET DES PLACEMENTS		655 767	634 593	2 950 772
PR 3-Autres produits		0	0	0
CH 2-Autres charges	3-10	-23 743	-16 609	-101 911
RESULTAT D'EXPLOITATION		632 024	617 984	2 848 861
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		-70 714	-27 464	-442 835
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		561 310	590 520	2 406 026
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		70 714	27 464	442 835
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-41 732	31 997	51 119
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		84 103	3 309	-92 936
Frais de négociation de titres		0	0	-40
RESULTAT NET DE LA PERIODE		674 395	653 290	2 807 004

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET
AU 31/03/2019
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	<u>Du 01/01/2019</u>	<u>Du 01/01/2018</u>	<u>Du 01/01/2018</u>
	<u>Au 31/03/2019</u>	<u>Au 31/03/2018</u>	<u>Au 31/12/2018</u>
<u>AN 1-VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	<u>674 395</u>	<u>653 290</u>	<u>2 807 004</u>
a-Résultat d'exploitation	632 024	617 984	2 848 861
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-41 732	31 997	51 119
c-Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	84 103	3 309	-92 936
d-Frais de négociation de titres	0	0	-40
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	0	-2 232 095
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>-5 674 727</u>	<u>-5 594 316</u>	<u>-10 547 698</u>
a-Souscriptions	20 881 037	15 290 929	125 312 084
Capital	19 930 162	14 680 298	121 861 599
Régularisation des sommes non distribuables	-144 226	6 140	-881 442
Régularisation des sommes distribuables	1 095 101	604 491	4 331 927
b-Rachats	-26 555 764	-20 885 245	-135 859 782
Capital	-25 304 988	-20 041 616	-131 724 031
Régularisation des sommes non distribuables	180 385	-8 819	975 028
Régularisation des sommes distribuables	-1 431 161	-834 810	-5 110 779
VARIATION DE L'ACTIF NET	-5 000 332	-4 941 026	-9 972 789
<u>AN 4-ACTIF NET</u>			
a-En début de période	50 743 452	60 716 241	60 716 241
b-En fin de période	45 743 120	55 775 215	50 743 452
<u>AN 5-NOMBRE D' ACTIONS</u>			
a-En début de période	479 492	576 580	576 580
b-En fin de période	426 581	523 802	479 492
VALEUR LIQUIDATIVE	107,232	106,481	105,828
DIVIDENDES PAR ACTION	0	0	4,454
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,33%	1,12%	4,73%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31/03/2019**

PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire de distribution, constituée le 21 Décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 Mai 2006.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/03/2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur Comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « **AMEN TRESOR SICAV** » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 31 Mars 2019, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société « **AMEN TRESOR SICAV** » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires» et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/03/2019 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Actions et valeurs assimilées	1	698 051
Obligations	2	28 382 865
Bons de trésor assimilables	3	6 214 618
Total		35 295 534

(1) Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/03/2019	En % de l'actif net
FCP AXIS AAA	988	100 780	103 804	0,23%
UGFS BONDS FUND	55 845	585 427	594 247	1,30%
Total		686 207	698 051	1,53%

(2) Obligations

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2019	En % de l'actif net
ABSUB2016-1	5 000	300 000	306 376	0,67%
ABSUB2016-11	7 000	420 000	428 926	0,94%
AIL 2014-1	10 000	200 000	207 808	0,45%
AIL 2015-1	4 000	320 000	333 104	0,73%
AB 2009 CA	5 000	199 995	204 367	0,45%
AB 2010	18 000	840 149	870 835	1,90%
AB 2012B	5 000	200 000	207 112	0,45%
AB 2012BB	11 000	439 956	455 602	1,00%
ABSUB0922T+	1 784	71 360	73 898	0,16%
AB 2014A	5 000	100 000	100 532	0,22%
AB 2014A1	5 000	100 000	100 532	0,22%
ABSUB 2017	6 000	480 000	506 160	1,11%
AB 2008 TA	5 000	166 662	174 142	0,38%
AB 2008 TAA	3 995	133 164	139 140	0,30%
AB 2008 TB	15 000	750 000	786 252	1,72%
ATL 2013-1TF	8 000	320 000	336 410	0,74%
ATL 2013-2TF	1 500	60 000	61 297	0,13%
ATL 2014-3C	2 000	120 000	121 019	0,26%
ATL 2017 SUB	7 000	700 000	720 244	1,57%
ATL 2017-11	2 000	200 000	200 579	0,44%
ATL 2018-1B	5 000	500 000	521 828	1,14%
ATL 2018-1BB1	7 500	750 000	783 378	1,71%
ATLSUBB17	5 000	500 000	514 460	1,12%
ATLSUBB17A	10 000	1 000 000	1 028 920	2,25%
ATILESG152A1	5 000	200 000	203 276	0,44%
ATTIJARI BANK 2015	7 000	280 000	286 845	0,63%
ATTIJBANK 17A	10 000	800 000	839 576	1,84%
ATTILES20142	5 000	300 000	304 892	0,67%
ATTISING141B	5 000	100 000	104 736	0,23%
ATTISING141C	5 000	300 000	314 500	0,69%
ATTILES2015A	3 000	120 000	126 876	0,28%
ATTIJARI LEASING 2018B	32 000	3 200 000	3 359 104	7,34%
BH 2009	10 000	461 535	466 415	1,02%
BH 2013/1	2 500	71 293	74 235	0,16%
BNA SUB 18-1A	7 000	700 000	732 228	1,60%
BTK2012/1B	10 000	142 842	145 546	0,32%
BTK2012/1BB	10 000	142 842	145 546	0,32%
BTK 2014-1A	5 000	100 000	101 724	0,22%
CIL 2014/1	10 000	200 000	208 208	0,46%
CIL 2014/11	2 000	40 000	41 642	0,09%
CIL 2015/1	8 000	320 000	335 558	0,73%
CIL 2016/1	5 000	300 000	315 780	0,69%
CIL 2016/2	5 000	300 000	302 220	0,66%
CIL 2016/2A	2 000	128 000	128 888	0,28%
CIL 20171	2 000	160 000	167 410	0,37%
CIL 2018/1	2 000	200 000	203 074	0,44%
EN 2014 A	1 500	3 692	3 831	0,01%
EN 2014/A71	149	350	364	0,00%
EN 2014/A67	404	949	987	0,00%
EN 2014/A68	553	1 300	1 351	0,00%
EN 2014/A69	425	999	1 038	0,00%
EN 2014/A70	351	825	857	0,00%
EN 2014/A72	30	71	73	0,00%
EN 2014/A73	66	155	161	0,00%
EN 2014/A74	37	87	90	0,00%
EN 2014/A75	5	12	12	0,00%

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2019	En % de l'actif net
EN 2014/A76	159	374	388	0,00%
EN 2014/A77	218	512	533	0,00%
EN 2014 A	15 217	36 901	38 313	0,08%
EN 2014/B	2 490	149 400	155 139	0,34%
EN 2014/A78	41	96	100	0,00%
EN 2014/A9	100	240	249	0,00%
EN 2014/A79	227	533	555	0,00%
EN 2014/A80	45	106	110	0,00%
EN 2014/A81	190	447	464	0,00%
EN 2014/A82	584	1 372	1 427	0,00%
EN 2014/A83	128	301	313	0,00%
HL 2013/2B	6 000	240 000	241 238	0,53%
HL 2014/1A	5 000	100 000	102 564	0,22%
HL 2015-01A	8 000	320 000	338 144	0,74%
HL 2015-B	5 000	400 000	408 820	0,89%
HL 2016-1	5 000	300 000	313 932	0,69%
HL 2016-02	6 000	600 000	612 802	1,34%
HL 2017-022	2 500	250 000	261 398	0,57%
HL 2017-02	5 000	500 000	522 796	1,14%
HL 2017-03	5 000	400 000	404 560	0,88%
HL 2017-03A	2 000	160 000	161 824	0,35%
HL 2017-1A	2 400	240 000	242 064	0,53%
HL 2018-01	2 000	200 000	210 112	0,46%
HL 2018-02	3 000	300 000	302 566	0,66%
MODSING2012	5 000	100 000	100 600	0,22%
SERVICOM16 (*)	1 000	100 000	104 170	0,23%
TL 2014-1	5 000	300 000	316 336	0,69%
TL 2015-1B	10 000	800 000	838 232	1,83%
TL 2015-1B	5 000	400 000	419 116	0,92%
TL SUB 2016	2 500	250 000	251 330	0,55%
UBCI 2013	2 500	100 000	104 546	0,23%
ATTIJ LEASING 2017	2 000	200 000	212 264	0,46%
UIB 2015	10 000	800 000	837 744	1,83%
UIB 2015B	3 000	240 000	251 323	0,55%
UIB SUB2016	12 000	720 000	729 926	1,60%
UIB SUB2016D	2 000	120 000	121 654	0,27%
UIBSUB2016C	2 000	120 000	121 654	0,27%
UNIFAC 2018B	10 000	1 000 000	1 040 920	2,28%
UNIFAC2018B	2 500	250 000	256 336	0,56%
UNIFAC2018BB	2 500	250 000	256 339	0,56%
TOTAL		27 396 520	28 382 865	62,05%

(*) En raison des difficultés rencontrées par la filiale SERVITRA (Travaux publics) et du non-paiement de l'échéance de février 2019, le groupe « Servicom » propose aux détenteurs d'obligations « Servicom 2016 » deux options, soit un décalage des échéances 2019 d'une année, ce qui suppose le paiement des échéances N°5 et N°6 à partir de février 2020, avec révision des taux d'intérêts (Fixe de 8,2% à 10,2%, variable de TMM+3% à TMM+4,5%) soit un décalage des échéances de 2019 pour l'année 2024.avec révision des taux d'intérêts (Fixe de 8,2% à 11,5%, variable de TMM+3% à TMM+4,5%). Jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, aucune option n'a été retenue. Les montants non réglés pour AMEN TRESOR SICAV s'élèvent au 31 Mars 2019 à 100 000 DT en principal et 4 170 DT en intérêts, ces intérêts ont été constatés en produits sur la base du taux d'intérêt non révisé.

(3) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2019	En % de l'actif net
BTA 10082022	1 000	956 200	983 730	2,15%
BTA 10042024	500	482 000	501 158	1,10%
BTA 10042024B	200	192 600	200 463	0,44%
BTA 10042024A	500	482 000	501 158	1,10%
BTA 09052022	2 000	2 060 000	2 098 906	4,59%
BTA13042028B	500	466 000	491 919	1,08%
BTA13042028C	500	464 500	490 419	1,07%
BTA290327	1 003	946 431	946 865	2,07%
Total		6 049 731	6 214 618	13,59%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Dividendes	0	0	227 406
Revenus des obligations	431 752	452 637	1 912 474
Revenus des BTA	78 745	104 745	337 016
Total	510 497	557 382	2 476 896

3.2- Placements monétaires et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/03/2019 à 998 595 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	TX BRUT	En % de l'actif net
CD050419	06/03/2019	AMEN BANK	500 000	05/04/2019	2 994	497 006	499 598	9,05	1,09%
CD110419	12/03/2019	AMEN BANK	500 000	11/04/2019	2 994	497 006	498 997	9,05	1,09%
TOTAL			1 000 000		5 988	994 012	998 595		2,18%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus des Placements en compte courant à terme	197 405	144 771	708 601
Revenus des Billets de trésorerie	0	1 147	2 196
Revenus des Certificats de dépôt	31 292	31 861	168 330
Revenus des Pensions livrées	0	0	0
Revenus du Compte rémunéré	4 921	961	9 323
Total	233 618	178 740	888 450

3.3 Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2019 à 9 553 327 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	9 160 000	9 251 189	20,22%
Avoirs en banque		302 138	0,66%
TOTAL	9 160 000	9 553 327	20,88%

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT	AMEN BANK	01/04/2019	30 568	9,50
PLACT	AMEN BANK	02/04/2019	315 745	9,50
PLACT	AMEN BANK	03/06/2019	462 584	9,18
PLACT	AMEN BANK	04/06/2019	221 148	9,18
PLACT	AMEN BANK	04/06/2019	331 722	9,18
PLACT	AMEN BANK	05/06/2019	422 107	9,18
PLACT	AMEN BANK	07/05/2019	1 010 818	9,14
PLACT	AMEN BANK	08/04/2019	2 024 806	9,50
PLACT	AMEN BANK	08/04/2019	71 210	9,50
PLACT	AMEN BANK	10/06/2019	301 264	9,18
PLACT	AMEN BANK	10/06/2019	80 337	9,18
PLACT	AMEN BANK	10/06/2019	421 770	9,18
PLACT	AMEN BANK	10/06/2019	321 348	9,18
PLACT	AMEN BANK	10/06/2019	351 475	9,18
PLACT	AMEN BANK	15/05/2019	70 645	9,14
PLACT	AMEN BANK	17/06/2019	20 056	9,18
PLACT	AMEN BANK	17/06/2019	200 562	9,18
PLACT	AMEN BANK	17/06/2019	250 702	9,18
PLACT	AMEN BANK	17/06/2019	300 843	9,18
PLACT	AMEN BANK	18/04/2019	121 824	9,50
PLACT	AMEN BANK	19/06/2019	160 353	9,18
PLACT	AMEN BANK	19/06/2019	70 155	9,18
PLACT	AMEN BANK	20/05/2019	100 841	9,14
PLACT	AMEN BANK	22/04/2019	355 028	9,50
PLACT	AMEN BANK	29/04/2019	121 574	9,50
PLACT	AMEN BANK	30/04/2019	445 589	9,50
PLACT	AMEN BANK	30/04/2019	111 397	9,50
PLACT	AMEN BANK	30/04/2019	202 540	9,50
PLACT	AMEN BANK	30/05/2019	60 373	9,18
PLACT	AMEN BANK	30/05/2019	150 933	9,18
PLACT	AMEN BANK	13/05/2019	140 872	9,18
			9 251 189	

3.4 Autres actifs

Cette rubrique se détaille au 31/03/2019 comme suit :

Désignation	Au 31/03/2019	Au 31/03/2018	Au 31/12/2018
Intérêts courus sur comptes rémunérés	7418	7 114	8 754
Total	7418	7 114	8 754

3.5 Opérateurs créditeurs

Cette rubrique se détaille au 31/03/2019 comme suit :

Désignation	Au 31/03/2019	Au 31/03/2018	Au 31/12/2018
Gestionnaire	71 879	76 379	74 730
Total	71 879	76 379	74 730

3.6 Autres créditeurs divers

Cette rubrique se détaille au 31/03/2019 comme suit :

Désignation	Au 31/03/2019	Au 31/03/2018	Au 31/12/2018
Retenue à la source	3 209	13 106	1 639
CMF	8 970	9 438	5 421
Jeton de Présence	27 105	6 735	28 027
TCL	591	0	9 640
Total	39 875	29 279	44 727

3.7 Capital

Capital social au 31-12-2018	48 337 254
Souscriptions	19 930 162
Rachats	- 25 304 988
Frais de négociation de titres	0
VDE/titres. Etat	- 70 700
VDE / titres OPCVM	11 843
Plus ou moins-value réalisée sur emprunts de société	8 001
Plus ou moins-value réalisée titres Etat	0
Plus ou moins-value réalisée sur titres OPCVM	76 102
Plus ou moins-value report sur titres Etat	70 700
Plus ou moins-value report sur titres OPCVM	- 53 575
Plus ou moins-value report sur emprunts de société	0
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	- 144 226
Régularisation des sommes distribuables (rachat)	180 385
Variation de la part du capital	- 5 296 296
Capital au 31-03-2019	43 040 958

La variation du capital de la période allant du 01/01/2019 au 31/03/2019 s'élève à – 5 296 296 DT.
 La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2019 au 31/03/2019 s'élève à - 5 000 332 DT.
 Le nombre de titres d'AMEN TRESOR SICAV au 31/03/2019 est de 426 581 contre 479 492 au 31/12/2018.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2018	1 157
Nombre d'actionnaires entrants	88
Nombre d'actionnaires sortants	-144
Nombre d'actionnaires au 31-03-2019	1 101

3.8 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31-03-2019 s'élèvent à 2 702 162 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/03/2019	Au 31/03/2018	Au 31/12/2018
Sommes distribuables exercices antérieurs	2 140 852	2 365 427	172
Résultat d'exploitation	632 024	617 984	2 848 861
Régularisation du résultat d'exploitation	-70 714	-27 464	-442 835
Total	2 702 162	2 955 947	2 406 198

3.9 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée sur la base de 0,7% TTC de l'actif net annuel d'AMEN TRESOR SICAV conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

Il est à noter que la rémunération de dépositaire est à la charge du gestionnaire d'AMEN TRESOR SICAV.

Désignation	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	88 348	101 529	414 574
Total	88 348	101 529	414 574

3.10 Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires et les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Désignation	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Redevance du CMF	12 621	14 504	59 963
Sces bancaires et assimilés	4 617	345	6 623
TCL	4 525	738	21 683
Jetons de présence	1 980	1022	13 642
Total	23 743	16 609	101 911